

Montréal, le 1 avril 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Pierre-Olivier Charlebois
Fasken
800, rue du Square Victoria
Bureau 3700, C.P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9

M^e Michel Gauthier
Gauthier et associés, avocats
1102, boulevard Moody
Bureau 205
Terrebonne (Québec) J6W 3K9

M^e Joëlle Cardinal
Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

À : **Toutes les participants aux dossiers R-4143-2021 et R-4145-2021**

Objet: **Demande de révision des décisions D-2021-007 et D-2021-017
rendues dans le dossier R-4045-2018
Dossier : R-4143-2021 et
Demande de révision et de suspension de la décision D-2021-007
et demande de suspension de la décision D-2021-017 rendues dans
le dossier R-4045-2018
Dossier : R-4145-2021**

Maîtres,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la demande de la CÉTAC transmise le 31 mars 2021 (pièce [B-0003](#)) de reporter les dates fixées dans la lettre de la Régie du 30 mars 2021 (pièce [A-0003](#)) pour le traitement des moyens préliminaires annoncés par Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le Distributeur).

La Régie note également que la CÉTAC souhaite maintenant fournir des précisions sur sa demande de suspendre l'exécution des décisions D-2021-007 et D-2021-017 jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue sur sa demande de révision. À cet égard, la Régie juge préférable que les moyens préliminaires du Distributeur soient dénoncés après la réception de ces précisions.

En conséquence, la Régie révisé le calendrier de traitement des moyens préliminaires ainsi :

Le 9 avril 2021 à 12 h	Date limite pour le dépôt des précisions de la CÉTAC sur la demande de suspension d'exécution des décisions D-2021-007 et D-2021-017
Le 16 avril 2021 à 12 h	Date limite pour la dénonciation des moyens préliminaires du Distributeur
Le 23 avril 2021 à 12 h	Date limite pour les commentaires de la CÉTAC et des intervenants sur les moyens préliminaires

La Régie fixera la date d'audience sur les moyens préliminaires du Distributeur dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl